

Motorola, Division Radiocommunications France

RESEAUX PRIVES

Portatifs **GP340Ex**



Série Professionnelle ATEX - Zone 1

GP340 Ex-ATEX - Le poste "Pratique" (5 Tons, sans clavier)

Avec 16 canaux de communication, le GP340 Ex est la solution simple en émetteur-récepteur radio pour les professionnels qui ont besoin de rester en contact. Ses fonctions simplifiées permettent aux utilisateurs de se concentrer sur leur travail tout en ayant de l'aide à disposition en appuyant sur un bouton. Lorsque l'utilisateur n'est pas disponible pour recevoir des appels, la fonction de renvoi d'appel permet de transférer l'appel à un collègue qui peut aider. Une alerte sonore de batterie faible permet aux utilisateurs d'éviter les temps d'arrêt de la radio.

Pour protéger encore les utilisateurs, le GP340 Ex possède une alarme de sécurité active "Travailleur isolé". Si un utilisateur ne répond pas à un signal d'avertissement régulier, la Signalisation d'Urgence est activée, ainsi que définie par votre entreprise.

➤ Caractéristiques mécaniques :

- Bouton rotatif 16 positions, avec butée
- 3 boutons latéraux
- Touche d'urgence sur le dessus

➤ Commandes et fonctions conviviales :

- Select 5 - Signalisation 5 tons.
- Balayage de canaux
- Espacement de canaux 12,5Khz
- Mode voix basse
- X-Pand(R) - Compression de voix et L.L.E.
- Niveaux de puissance réglables
- Transfert d'appel
- Communication directe
- Signalisation d'urgence
- Emission à commande vocale (VOX)
- Travailleur isolé, action manuelle
- Carte PTI en option



➤ Tous les portatifs GP340 comprennent :

- L'émetteur-récepteur portatif
- La batterie LI ION
- Le manuel d'utilisation
- La housse
- Garantie 1 an
- Sans chargeur

Bande de Fréquences	Puissance	Canaux
UHF 12,5 KHz 403 - 470 MHz	1 Watt	16

Les fréquences suivantes ne sont pas autorisées
UHF: 403.200, 420.000, 436.800 et 453.600 MHz

OPTIONS :



PTI ATEX : C'est un module que l'on va insérer dans une radio portatif dès l'origine. Il va pouvoir ensuite gérer la fonction de perte de verticalité automatique et/ou la fonction d'absence de mouvement selon la programmation souhaitée.



Housse Cuir résistante



Microphone haut-parleur déporté supprimant les interférences



Chargeur 6 alvéoles 230V



Chargeur 1 alvéole 230V



PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DU TRAVAILLEUR ISOLE

La fonction, Protection du Travailleur Isolé (PTI), assure sécurité et sureté supplémentaires pour le personnel travaillant loin de son équipe. Le poste radio passe en mode d'urgence si son utilisateur ne répond pas au signal d'avertissement.

Fonctionnement :

Le principe appliqué est la perte de verticalité du porteur.

Lorsque le poste est incliné anormalement pendant 45 secondes, une pré-alerte sonore est déclenchée au niveau du porteur :

- Si le porteur se redresse, ou redresse le portatif, le processus d'alerte est stoppé.
- Si le porteur ne réagit pas et que le poste reste incliné, l'alarme Travailleur Isolé est effectivement déclenchée 7 secondes après la pré-alerte.

Le processus ne pourra être alors stoppé qu'avec l'arrêt du portatif.

Dès le début de l'alarme, et pendant toute la durée, une procédure cyclique va automatiquement s'activer de la façon suivante :

- envoi signal 5 tons PTI,
- passage en émission automatique pendant 5 secondes, permettant de recevoir des informations du porteur ou du milieu ambiant dans lequel il évolue,
- passage en réception automatique pendant 5 secondes permettant au porteur de recevoir des informations.
- Envoi signal 5 tons PTI, etc.....

Remarques :

1. Le porteur a la possibilité de déclencher volontairement l'appel PTI, avec un bouton d'appel d'urgence, situé sur le dessus du poste.
Cela permet d'activer le même processus que dans le cas du déclenchement automatique.
2. L'utilisateur a la possibilité avec la carte vocale d'enregistrer un message donnant sa situation géographique et la durée de son travail en ce lieu. En cas d'envoi d'alarme, et uniquement en ce cas, le message sera diffusé vers les appareils recevant le P.T.I.
3. La programmation permet selon les cas, ou le souhait des utilisateurs, de déterminer que l'appel PTI sera reçu :
 - soit par un portatif,
 - soit par un groupe de portatifs,
 - soit par l'ensemble des portatifs du site (ou tout autre élément constitutif d'un réseau : base, mobile, PTT via composeur téléphonique).

